

# Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile (SESSAD)



Le Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) est un service destiné à maintenir l'enfant en situation de handicap dans son milieu naturel de vie en assurant les soins, le soutien éducatif et les suivis nécessaires.

Il s'agit aussi de soutenir la famille dans les différentes démarches liées à la situation de handicap. A ce titre, une équipe pluridisciplinaire au service de l'enfant en situation de handicap intervient sur ses différents lieux de vie (domicile, crèche, école, centres de loisirs...) en fonction des besoins repérés (mise en place d'aménagements, compensations, rééducations etc.).

## Public accompagné

---

Personnes en situation de handicap, âgées entre 0 et 20 ans (garçons et filles), présentant une déficience intellectuelle, déficience motrice, trouble du spectre autistique ou polyhandicap.

Ces enfants, adolescents ou jeunes majeurs sont orientés sur notification de la maison départementale de l'autonomie (MDA) et admis à la demande de leurs parents (sauf pour les majeurs).

## Mission

---

Le SESSAD a pour objectif de favoriser l'inscription du ou de la personne en situation de handicap dans son environnement en s'appuyant sur ses potentialités et sur les compétences et attentes des parents.

Le SESSAD s'appuie sur les ressources de l'environnement dans lequel vit la personne, et sur l'ensemble des dispositifs de droit commun pour l'aider à progresser. Les interventions se situent auprès de la personne, au domicile parental, dans son environnement habituel ou au SESSAD, en fonction des besoins repérés lors de l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement (PPA).

La finalité est de donner les moyens et outils aux jeunes afin de les aider à dépasser les obstacles liés à leur situation de handicap. Il s'agit également de questionner l'environnement (écoles, centres de loisirs, domicile...) et de l'adapter aux besoins et particularités singulières de chacun (adaptation matérielle et sensibilisation des personnes qui sont amenées à intervenir auprès des jeunes)

### Actions proposées

---

Tous les accompagnements débutent par une rencontre avec les parents et leur enfant (sauf pour les majeurs). Après un temps d'évaluation pluri professionnel, les constats et attentes de la famille sont partagés, et le projet personnalisé d'accompagnement (PPA) est élaboré dans une dynamique pluridisciplinaire (éducateurs spécialisés, psychomotricien, assistant de service social, psychologues, orthophoniste, ergothérapeute, direction, secrétariat). Des séances variées et adaptées en fréquence et en nombre sont mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés, évalués et réactualisés régulièrement.

Les actions se déroulent, selon les besoins de la personne, à domicile, à l'école, dans son environnement, au SESSAD.

### Moyens mis en œuvre

---

Les séances à caractère éducatif se déroulent régulièrement et sont confiées à un intervenant socio-éducatif référent. Elles sont complétées par les interventions de rééducation, psychologiques ou médico-psychiatriques, à l'extérieur du service ou en interne, selon l'évaluation faite de situation. La communication pluridisciplinaire est importante afin d'assurer la cohérence générale du projet. Le service intervient de manière subsidiaire à ce qui existe dans l'environnement de l'utilisateur.

Le partenariat avec les lieux de scolarisation, de formation, et de loisirs est intense. La vie sociale et l'insertion professionnelle, selon l'âge des personnes, font partie des axes développés.

### Territoire d'intervention

---

Dans un rayon de 30 kilomètres autour d'Avranches.

### Contact

---

SESSAD du Pôle enfance de l'APAEIA  
25 rue de Dunkerque, BP 135  
50 301 Avranches Cedex.  
Tél : 02 33 79 03 50  
Fax : 02 33 79 03 69